

## **Rapport d'activité du Réseau suisse des droits de l'enfant (janvier - décembre 2014)**

### **1. Comité**

Le comité s'est réuni à trois reprises pour des séances ordinaires et une fois pour une retraite d'une journée. La retraite a été l'occasion, entre autre, de soumettre les forces et faiblesses du réseau à une analyse SWOT, de s'intéresser de plus près au catalogue des prestations du RSDE, de discuter du budget et du programme de travail 2015, de présenter l'état actuel du monitoring de l'environnement institutionnel et de procéder à un changement de présidence comme à une nouvelle répartition d'une partie des ressorts au sein du comité.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2014, Christina Weber Khan a quitté la présidence du réseau. Flavia Frei occupe le poste de présidente ad intérim jusqu'à la séance de comité de juin/juillet 2015.

Le 1<sup>er</sup> octobre, Fouzia Rossier a pris ses fonctions en tant que responsable du domaine des droits de l'enfant chez Terre des hommes – aide à l'enfance. Jusqu'en juin 2015, elle siègera ensemble avec Vito Angelillo au comité, puis elle représentera seule son organisation.

En tant que successeur d'Ursina Pajarola au sein de la fondation Kinderdorf Pestalozzi, Damian Zimmermann représentera aussi l'organisation auprès du RSDE.

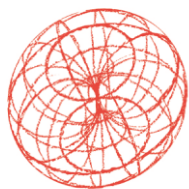
Le bureau de l'enfance à Bâle a annoncé sa démission en tant qu'organisation individuelle, car il a également le statut de membre grâce à son lien avec Kinderlobby. L'association des pédiatres Swiss Society of Paediatrics a adhéré au réseau en tant que nouveau membre.

### **2. Projets**

- **Processus d'élaboration du rapport de l'Etat**

En 2014, le processus l'élaboration du rapport de l'Etat a constitué le point fort des travaux du RSDE. Une délégation de six représentants-es du RSDE a pris part à la procédure de consultation du Comité des droits de l'enfant le 19 juin 2014. La base de leur discussion étaient les rapports des ONG sur les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, et 4<sup>e</sup> rapports étatiques de la Suisse sur la mise en œuvre de la CDE et sur le 1<sup>er</sup> rapport étatique de la Suisse sur la mise en œuvre du protocole facultatif de la CDE concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Composition de la délégation: Talia Bongni, Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant / ECPAT Switzerland, Christoph Braunschweig, Service Social International, Paola Riva Gapany, Institut International des Droits de l'Enfant, Christina Weber Khan, Kinderanwaltschaft Schweiz; en soutien pour le contenu et l'organisation: Flavia Frei, Fondation Suisse pour la Protection de l'Enfant, et Stefanie Knocks, bureau du RSDE.

De plus, l'UNICEF était présente en tant que membre du RSDE et le Comité des droits de l'enfant a également invité DCI (Defense for Children International), Autisme Genève et



GIFA (Geneva Infant Feeding Association)/IBFAN (International Baby Food Action Network) pour être entendues.

Autant le Comité des droits de l'enfant que le RSDE tirèrent un bilan positif de cette consultation: la présidente Kirsten Sandberg (Norvège) et les Country Rapporteurs pour la Suisse Gehad Madi (Egypte) et Bernard Gastaud (Luxemburg) remercièrent le Réseau suisse des droits de l'enfant pour la qualité et la quantité des informations mises à disposition. Le RSDE quant à lui, a pu exprimer ses préoccupations pertinentes auprès du Comité. Le contenu précis des discussions qui ont eu lieu avec le Comité reste confidentiel et ne peut par conséquent pas être détaillé ici.

Après avoir auditionné les représentants-es des ONG, le Comité des droits de l'enfant a élaboré une liste de questions et de sujets, dite "List of Issues", sur lesquels il aimerait obtenir des informations avant de procéder à l'audition de la délégation de l'Etat. Le RSDE a quant à lui eu la possibilité de fournir au Comité des droits de l'enfant des compléments à la réponse de la Suisse "officielle" sur la List of Issues, et ce du point de vue de la société civile. Ses commentaires ont été remis au Comité début décembre.

Par la suite, après la consultation de la délégation de l'Etat, le Comité des droits de l'enfant présentera, fin janvier ou début février 2015, ses recommandations finales ("Concluding Observations") sur la situation des droits de l'enfant en Suisse.

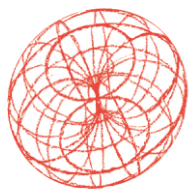
- **Campagne de sensibilisation " Les enfants ont des questions et des droits. A nous d'y répondre!"**

Dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, dont l'objectif était avant tout, au milieu du processus d'élaboration du rapport, de préparer le terrain pour mieux faire connaître les recommandations finales du Comité des droits de l'enfant, une nouvelle intervention a eu lieu sous forme d'une présentation de la Convention des droits de l'enfant, du processus d'élaboration du rapport étatique et du questionnaire sur l'application des droits de l'enfant.

- Cette intervention a eu lieu le 19 février 2014 dans le cadre d'une séance de la commission cantonale de l'enfance et de la jeunesse d'Uri (Flavia Frei)

Les retours de la part des animateurs-rices et des participants-es des présentations réalisées en 2013 et 2014 ont été évalués et montrent d'une part qu'il existe un besoin de diffuser des connaissances sur les droits de l'enfant et leur application et d'autre part que les interventions sur place demandent un engagement conséquent. Le comité a décidé, au vu de l'accent qui est mis sur le suivi du processus d'élaboration du rapport étatique, de ne pas proposer de nouvelles interventions autour du questionnaire sur l'application des droits de l'enfant en 2015. Les contacts qui ont été noués seront par contre utilisés dans le cadre des événements prévus pour lancer le dialogue autour de la mise en œuvre des recommandations finales du Comité des droits de l'enfant avec des acteurs clés.

Le site internet [www.droits-enfant.ch](http://www.droits-enfant.ch) continue de proposer le guide pratique, les documents de campagne, des infos de fond et des aides pratiques pour la mise en œuvre des droits de l'enfant.



### 3. Monitoring

Les sujets d'actualité pertinents du point de vue de la politique des droits de l'enfant sont saisis et communiqués en continu sur notre site web ainsi que dans la newsletter électronique.

Outre les actualités politiques, la newsletter comportait également des informations de fond issues de la recherche et de la pratique, elle relatait les principales activités du réseau ainsi que celles d'autres acteurs dans le domaine des droits de l'enfant.

### 4. Communication: site web, newsletter électronique et communiqués de presse

Grâce à la collaboration rédactionnelle avec l'Institut International des Droits de l'enfant, les infos publiées sur le site web et dans la newsletter paraissent en langue allemande et française sans différence qualitative.

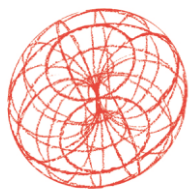
Au cours de l'année 2014 ont été publiées 49 brèves en allemand et français dans la rubrique principale "actualités" du site web et quatre newsletters bilingues. Une prospective et une rétrospective ont été publiées respectivement avant et après les sessions des chambres fédérales sur les sujets pertinents du point de vue des droits de l'enfant. En outre, les trois principaux volets de notre monitoring, à savoir l'observation des médias, des décisions juridiques et de la politique fédérale, ont été rendus accessibles à nos membres grâce à l'intranet.

A l'occasion de la procédure d'élaboration du rapport étatique, le site web du RSDE a mis en ligne une sous-rubrique " Actuel: Procédure de Consultation UN". Cette rubrique alimentée en continu a fourni à toute personne intéressée des informations et documents clé du RSDE sur la délégation prenant part à la consultation, sur les positions du réseau (p. ex. discours d'ouverture), sur la "List of Issues" et sur l'élection de nouveaux membres du Comité des droits de l'enfant.

Comme l'année précédente, en novembre 2014, une page spéciale a été mise en ligne en prévision de la journée internationale des droits de l'enfant, présentant les logos des organisations membres actives ainsi qu'un calendrier des manifestations.

### 5. Communication: dialogues

Etant donné qu'il existe, au sein de la CDE, un très large spectre de sujets liés à la politique de l'enfance et de la jeunesse, le bureau du RSDE se concentre essentiellement sur les dialogues autour des thèmes qualifiés de "mesures générales de réalisation" dans le processus d'élaboration des rapports (General Measures of Implementation: article 4, article 42, article 44 § 6 CDE). En ce qui concerne des questions plus spécifiques liées aux droits de l'enfant, le bureau du RSDE reste plutôt sur la retenue. Une implication peut être envisagée quand il s'agit d'un sujet important pour le processus d'élaboration des rapports, qu'il représente un faible investissement de travail et qu'il est peu couvert par les organisations membres. Concrètement le dialogue a été entretenu dans les domaines suivants, par exemple:



- Contacts avec des services de la Confédération (principalement OFAS (DFI)) et avec certains services cantonaux dans le cadre de la campagne de sensibilisation.
- Le RSDE participe actuellement à trois alliances d'ONG: le groupe de travail d'ONG sur la stratégie du Conseil fédéral pour la lutte contre la pauvreté, la plateforme droits humains des ONG et la CoalitionEducation ONG.
- Echanges avec des organisations partenaires (p. ex. le Centre suisse de compétence pour les droits humains, UNICEF, humanrights.ch, l'observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers, la Commission nationale de prévention de la torture, Jacobs-Foundation, etc.)

Au niveau international, le RSDE a eu des échanges avec le réseau partenaire en Allemagne autour de la participation au processus d'élaboration des rapports et du suivi des recommandations du Comité des droits de l'enfant. Le RSDE était également présent à l'assemblée annuelle du NGO-Group for the Convention on the Rights of the Child en mars 2014 ainsi qu'au Day of General Discussion du Comité des droits de l'enfant sur le sujet „Social media and children's rights” le 12 septembre 2014 (représenté par son organisation membre Pro Juventute et son responsable du domaine compétences médiatiques, Laurent Sédano).

## 6. Prises de position et contributions médiatiques

En plus des informations relatives à l'actualité quotidienne sur le site internet, à la newsletter et aux prospectives et rétrospectives sur les sessions parlementaires, le RSDE a pris part, dans le cadre de son mandat restreint, à quelques procédures de consultation dans des domaines liés aux droits de l'enfant:

- Prise de position sommaire sur la loi cantonale zurichoise sur les foyers de jeunes et le soutien aux familles (la demande pour une prise de position sur cette affaire cantonale a été formulée exceptionnellement à la suite d'une intervention dans le cadre de la campagne de sensibilisation le 24 octobre 2013).

Plusieurs articles ont paru dans la presse à la suite de la publication du rapport des ONG, faisant écho à une ou plusieurs exigences de ce rapport, notamment l'interdiction de la gifle:

- Ohrfeigen sollen verboten werden (NZZ am Sonntag, 23.3.2014)
- UNO verlangt Ohrfeigen-Verbot in der Schweiz (20Minuten, 23.3.2014)
- Kinderrechtler fordern Gesetz: Werden Ohrfeigen in der Schweiz verboten? (Blick, 23.3.2014)

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le réseau a également profité de passer son message dans les médias:

- Interview „Es geht um das Kindwohl“ (journal Coopération, 18.9.2014)